

60620



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
LIMITEE  
E/CN.14/IE/2  
19 août 1964  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Cycle d'études sur les domaines industriels  
Addis-Abéba, 14 au 21 décembre 1964

LE ROLE DES DOMAINES INDUSTRIELS DANS LES POLITIQUES ET PROGRAMMES  
DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE INDUSTRIE

## LE ROLE DES DOMAINES INDUSTRIELS DANS LES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE INDUSTRIE

Dans tous les pays, le mobile essentiel d'une décision visant à créer un domaine industriel est d'amener l'industrie à s'installer et à se développer dans un emplacement prévu et aménagé à cet effet. Ces deux objectifs - emplacement et développement - sont nécessairement liés l'un à l'autre; il peut y avoir, toutefois, dans les politiques et les programmes où les domaines industriels jouent un rôle, des différences considérables quant à l'importance attachée à l'un ou l'autre de ces objectifs. D'une manière générale, l'on peut dire que, dans les pays industrialisés, les domaines industriels servent surtout à réaliser la distribution géographique planifiée de l'industrie, alors que, dans les pays en voie d'industrialisation, ils sont essentiellement un instrument de développement industriel.

Dans les pays industrialisés, l'implantation planifiée des industries dans le cadre des domaines industriels est l'un des moyens employés pour appliquer les politiques d'urbanisation, notamment l'aménagement, le réaménagement ou la rénovation des agglomérations, ainsi que les politiques de décentralisation démographique et industrielle, qui peuvent être parfois liées aux politiques d'aménagement des régions en marasme ou relativement retardataires.

Dans les pays en voie d'industrialisation, les domaines industriels représentent l'un des moyens permettant d'encourager et d'aider la création, l'expansion et la modernisation de l'industrie, ainsi que de lui apporter un appui à tous les stades de la création et de l'exploitation. L'emplacement industriel fait partie intégrante de toute politique d'industrialisation qui, dans les pays en voie de développement, est souvent orientée vers la décentralisation et fixe généralement des ordres de priorité différents pour la mise en valeur des régions, des provinces, des villes ou des zones rurales. Si le programme de création de domaines industriels est assez important, il influera sur la répartition géographique de l'industrie<sup>1/</sup>. En général, toutefois, cet objectif passera après la promotion des activités industrielles, non seulement au cours

<sup>1/</sup> Comme l'indique le document intitulé "Les types de domaines industriels" (E/CN.14/IE/6), l'organisation et les installations des domaines industriels varieront selon leur emplacement.

de l'établissement du programme initial dont la portée sera, en règle générale, modeste, mais également durant une grande partie de la période d'expansion ultérieure.

Il est essentiel de souligner cette différence lorsqu'on examine le rôle des domaines industriels dans les politiques et les programmes d'industrialisation des pays en voie de développement, ainsi que le fait qui en découle qu'une grande partie de l'expérience acquise par les pays industrialisés en matière de domaines industriels peut ne pas être applicable aux projets analogues des pays en voie de développement.

Pour des raisons évidentes, l'encouragement et l'aide sont plus nécessaires dans le cas des petites industries que dans celui des grandes. Comme on le sait, les petits industriels des pays en voie de développement ont des difficultés à obtenir des usines bien aménagées et des facilités de crédit pour les dépenses courantes et en capital; ils manquent de connaissances techniques pour choisir et utiliser convenablement leurs machines, leurs outils et leurs matières premières; dans la plupart des cas, leurs méthodes et leurs procédés d'achat de matières premières, de vente des produits et de gestion commerciale en général sont inefficients. Pour développer la petite industrie, il est nécessaire d'élaborer un programme visant à fournir une assistance, des services et des moyens de formation afin de les aider à surmonter ces difficultés.

Pour être efficace, un programme de développement des petites entreprises doit couvrir tous leurs besoins. Un des mérites principaux des domaines industriels est que le groupement des petites industries permet d'intégrer d'une façon économique et efficace les différentes mesures d'aide. Ce groupement permet également d'effectuer certaines économies d'échelle et d'obtenir une efficacité née de la spécialisation, qui ne peuvent généralement être obtenues que dans de grandes entreprises, que ce soit au stade de la création du domaine ou à celui de l'exploitation. Une division du travail efficace sera réalisée grâce à des installations auxiliaires communes et à des échanges commerciaux et une entraide effectués entre les occupants, le maximum d'avantages étant retiré dans le cas de domaines "fonctionnels" destinés à des groupes industriels complémentaires et interdépendants fabriquant les pièces et les éléments d'un produit donné dont la

fabrication peut ne pas être possible sur une petite échelle. On peut renforcer encore les petites industries en développant les associations coopératives, qui peuvent être créées plus facilement par les occupants d'un domaine que par des producteurs isolés. Enfin, l'industrialisation dans un domaine encouragera le développement à l'extérieur de ses limites, grâce surtout à la création de nouvelles entreprises commerciales et auxiliaires et, dans une certaine mesure, d'entreprises industrielles situées dans les environs.

Ces avantages ont certes une importance considérable, mais il est essentiel de souligner les limites des domaines industriels en tant qu'instruments de développement de la petite industrie. Un programme de création de domaines industriels ne remplace pas un programme de développement général de la petite industrie, mais doit en faire partie intégrante. Un programme général vise à aider les entreprises existantes à surmonter leurs difficultés et à acquérir une force et une vitalité qui leur permettent d'affronter la concurrence et d'être indépendantes, et à établir les conditions et le climat favorables à la création et à la croissance normale de nouvelles entreprises. Les domaines industriels sont l'un des moyens fournis aux petits entrepreneurs pour atteindre cet objectif. Ces moyens devraient également consister à fournir des directives et des conseils techniques, du crédit à des conditions avantageuses, notamment par la fourniture de machines et de matériel sous forme de location-vente, la formation des directeurs, des contremaîtres et des ouvriers, l'aide dans le domaine de l'écoulement des produits finis, etc. Un programme de création de domaines industriels n'aura qu'une portée et une utilité très limitées si, d'une part, il n'intègre pas la totalité ou la plus grande partie de ces moyens et, d'autre part, s'il n'est pas appuyé par un vaste programme général de développement de la petite industrie.

Le champ d'application d'un programme de création de domaines industriels est nécessairement très étroit. Alors que le développement de la petite industrie doit couvrir l'ensemble du pays, les domaines industriels ne peuvent être créés que dans certains emplacements choisis et leur nombre sera relativement peu élevé. Le rôle de l'Etat dans l'organisation des domaines industriels se limitera à élaborer quelques projets pilotes destinés à fournir un exemple et un stimulant aux pouvoirs publics locaux et aux groupes privés. Après même qu'un programme de création de

domaines industriels sera en pleine activité, l'énorme majorité des petites industries restera et se fixera à l'extérieur des domaines. Outre les installations d'usines, ces industries auront besoin d'une autre assistance et elles s'adresseront à l'Etat pour l'obtenir. Le point essentiel est donc d'établir un programme de développement général pour les petites entreprises qui devrait, entre autres formes d'aide, permettre d'assurer l'installation d'usines grâce aux domaines industriels.

Un programme de création de domaines industriels qui n'est pas étayé par un programme de développement plus général sera non seulement limité dans son efficacité, mais pourra également s'avérer peu économique. On a déjà fait remarquer qu'un projet de création de domaines industriels ne devrait pas être une simple opération "immobilière" destinée à fournir des locaux et des installations d'usines, mais devrait également offrir des services et des installations techniques. Ces derniers constituent une partie essentielle de tout programme général et seraient extrêmement coûteux s'ils n'étaient organisés que pour le bénéfice d'un petit nombre de locataires des domaines. Un maximum d'efficacité et d'économie peut être réalisé lorsque les domaines industriels et les installations et les services techniques sont envisagés conjointement comme faisant partie d'un programme de développement général à l'échelle nationale.

Un autre aspect important du rôle des domaines industriels dans les pays en voie de développement est qu'ils devraient être convenablement coordonnés avec les programmes de développement ayant une portée plus vaste. Ils doivent faire non seulement partie intégrante d'un programme de développement de la petite industrie, mais également d'un programme de développement économique général. La question de l'emplacement des domaines industriels est particulièrement importante à cet égard.

Le domaine industriel n'est pas une formule magique pour assurer le développement industriel ou économique. Il est regrettable que, dans certains pays en voie de développement, une appréciation inexacte du rôle des domaines industriels ait parfois abouti à une erreur d'emplacement et, par conséquent, à un échec. Dans ces cas, on semble avoir envisagé les domaines industriels de la même façon que n'importe quel projet ordinaire de travaux publics, peu d'importance ayant été attachée à l'intégration des domaines aux autres programmes de développement économique. En effectuant des études de préinvestissement et de viabilité pour

les domaines industriels, il est essentiel de coordonner ces études avec d'autres projets de développement et de tenir compte du "climat" industriel et des perspectives générales de développement, non seulement dans la localité choisie, mais aussi dans une région plus large.

On reconnaît généralement que les domaines industriels exigent de bons moyens de transport et de communication, ainsi qu'un approvisionnement économique en eau, électricité, gaz, etc. L'existence de logements, d'écoles, d'hôpitaux, de terrains de jeu et de récréation, etc., dans le voisinage immédiat, représente un facteur également important qui influe sur le succès du projet. Dans la plupart des cas, les services chargés de la création des domaines industriels ne peuvent fournir la plus grande partie de ces installations, mais il est important qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour coordonner les projets de création de domaines industriels avec des plans de développement de cette nature.

---